

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

121232

Déclaration de Maladie : N° S19-0005797

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11141 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BANDOURA Noura Date de naissance : 12/12/71

Adresse : Rue Ahmed charai Doudi VAL D INFIRMERIE Agadir

Tél. : 0522 978 632 Total des frais engagés : 2918.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Dr Mervem ALAMI KAMOURI
Optometriste
117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome
Casablanca - Tél: 0522 85 25 12

Date de consultation : 23/06/2022

Nom et prénom du malade : BANDOURA Noura Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Vise de ne pas + Insuffisance de cornée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/06/22	U		300,00	Dr. Meryem ALAMI KAMOURI Ophtalmologiste 17, Angle Avenue 2 Mars et Avenue de Rome Casablanca - Tel: 0522 855 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ARESKI ARESKI Ymane Docteur en Pharmacie Hay Amal 1 Rue 8 N° 59 Tel : 85.32.14 - Casablanca	28.06.22	318.00 D.H.

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Mr. SERRAJ Hanane Ep. FILALI	28/06/22	8.0				300 D.H.
ENTRE D'ORTHOPIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE		+ Devise de 10 séances				
85, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casablanca		de rééducatif				
61.05.22.26.26.26.05.05.61.52.05.05		> 1 séance				
Mr. SERRAJ Hanane Ep. FILALI	28/06/22	10 séances				
ENTRE D'ORTHOPIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE		de rééducatif				
85, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casablanca		> 1 séance				
61.05.22.26.26.26.05.05.61.52.05.05		de rééducatif				

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS	
				DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	D	G	B	
	25533412	00000000	21433552	00000000	
	00000000	00000000	00000000	11433553	
	35533411				
D	H	G	B	MONTANTS DES SOINS	
D	H	G	B	DATE DU DEVIS	
D	H	G	B	DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophthalmologiste

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Phakoémulsification - Chirurgie Réfractive

Lentilles de Contact

Angiographie Numérisée - Laser



الدكتورة مريم العلمي القموري

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

خريجة كلية الطب ببوردو

تقويم الرؤية بالليزر

العدسات اللاصقة

راديو الشبكة - الليزر

جراحة الجلاة

28 Juin 2022

Casablanca, le الدار البيضاء، في

Mme BAMOUSSE Mouna

159,00 x 8

1/ XILOIAL ZÉRO : [Qte : 2]



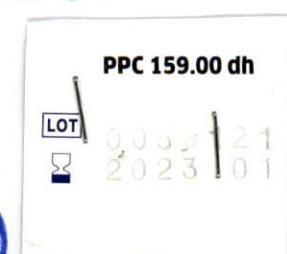
1 goutte 4 fois / jour pendant 2 mois, les deux yeux

1:318,00 DH

PHARMACIE ARESKI
ARESKI Ymane
Docteur en Pharmacie
Hay Aman 1 Rue S M 10
Tél : 85.32.16 - Casablanca

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophthalmologiste

117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome
Casablanca - Tél: 0522 85 25 12



117، زاوية شارع 2 مارس وزنقة روما - الطابق الأول - الشقة 5 - الدار البيضاء

117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome 1^{er} étage - Apt 5 - Casablanca - Tél.: 05 22 85 25 12

Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophthalmologiste

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Phakoémulsification - Chirurgie Réfractive

Lentilles de Contact

Angiographie Numérisée - Laser



الدكتورة مريم العلمي القموري

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

خريجة كلية الطب ببوردو

تقويم الرؤية بالليزر

العدسات اللاصقة

راديو الشبكة - الليزر

جراحة الجلاة

28 Juin 2022
Casablanca, le الدار البيضاء، في

Mme BAMOUSSE Mouna

Bilan orthoptique :

Insuffisance de convergence. ---> 10 séances de rééducation
orthoptique

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casa
Tél.: 05 22 26 26 26 - GSM : 06 61 63 34 26

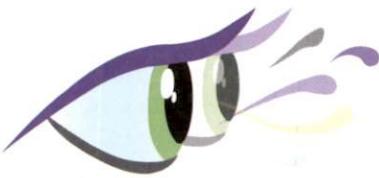
Dr. Meryem ALAMI KAMOURI
Ophthalmologiste
117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome
Casablanca - Tél: 0522 85 25 12

117، زاوية شارع 2 مارس وزنقة روما - الطابق الأول - الشقة 5 - الدار البيضاء
117, Angle Avenue 2 Mars et Rue de Rome 1^{er} étage - Apt 5 - Casablanca - Tél.: 05 22 85 25 12

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



Casa le 02/07/2022
ICE : 001804777000038
TP : 34309939
IF : 41909940

FACTURE

Nom et Prénom : BAMOUSSE MOUNA

Examen : BILAN ORTHOPTIQUE

Prix : 300 DH

MONTANT : (TROIS CENT DIRHAMS)

Mme. SERRAJ Hanane ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casa
T : 0522.26.26.06 - GSM : 05.61.63.34.26

BAMOUS MOUNA

De: mouna BAMOUSSE <mouna.bamous@gmail.com>
Envoyé: jeudi 29 septembre 2022 09:48
À: BAMOUS MOUNA
Objet: Re: ACCORD DE REEDUCATION

Le mar. 5 juil. 2022 à 10:57, mouna BAMOUSSE <mouna.bamous@gmail.com> a écrit :
MERCI BEAUCOUP.

Le mar. 5 juil. 2022 à 09:33, PRISE EN CHARGE <pec@mupras.com> a écrit :

Bonjour

Votre accord de rééducation est accordé pour 10 séances.

CORDIALEMENT.

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
MME SERRAJ HANANE EP. FILALI
DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



Casa le 22/09/2022
ICE: 001804777000038
TP : 34309939
IF : 41909940

FACTURE

Nom: BAMOUSSE MOUNA

Examen: 10 Séances de rééducation orthoptique

Prix: 200DH X 10=2000 DH

(DEUX MILLE DIRHAMS)

1^{er} séance → 01/09/2022

2eme séance → 03/09/2022

3eme séance → 06/09/2022

4eme séance → 08/09/2022

5eme séance → 10/09/2022

6eme séance → 13/09/2022

7eme séance → 15/09/2022

8eme séance → 17/09/2022

9eme séance → 20/09/2022

10eme séance → 22/09/2022

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen Rés. WALILI Casa
Tél: 05.22.26.26.26 - 06.61.63.23.06

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



CASA, Le 02/07/2022

Cher Docteur,

L'examen de Mme BAMOUSSE MOUNA (51 ans) montre les éléments suivants :

INTERROGATOIRE

Migraine, vertiges, nausées.
Port de la correction optique.

ACUITE VISUELLE

Correction prescrite : VL : OD = + 1.00 (- 0.50 à 80°) / OG = + 1.00 (- 0.50 à 100°)
VP : ODG = Add : + 2.00

VL A/C OD	10/10	VP A/C OD	P2
VL A/C OG	10/10	VP A/C OG	P2

EXAMEN MOTEUR

Mesure de l'angle : ESE (en Dioptries)

VL S/C et A/C : Orthophorie

VP S/C et A/C : X' = 4 à 6

Baguette de Maddox :

VL S/C: E = 1 A/C : Orthophorie

VP S/C et A/C : Orthophorie

RDC : Très moyen, l'OG lâche.

Motilité oculaire: Normale

Amplitude de fusion:

C14R12 C'30R25
D8R6 D'10R8

EXAMEN SENSORIEL

Verre Rouge : Fusion

Worth : Fusion

Vision stéréoscopique: positive

Synoptophore :

S/C et A/C: AO = AS = 0
1°/ 20R16

CONCLUSION

Orthophorie en VL, exophorie en VP.

Sur le plan visuel : iso acuité visuelle.

Sur le plan sensoriel : CRN à tous les tests.

Insuffisance de convergence, l'OG lâche.

Je propose de faire des séances de rééducation orthoptique.

Bien à vous

Mme. SERRAJ HANANE EP. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen, Rés. WALILI PARC, 2^{ème} Etg. (en face station Tram Faculté de Médecine)
Tél: 05 22 26 26 26 / 48.10.86 - 0661.63.34.26 - ha.serraj@gmail.com